



Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts
Trente-cinquième réunion**Union africaine**
Comité d'experts
Deuxième réunion

Neuvième Réunion annuelle conjointe du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique

Réunion des Comités d'experts
Addis-Abeba, 31 mars – 2 avril 2016

Rapport intérimaire sur les activités de l'Institut africain de développement économique et de planification [version finale]

I. Introduction

1. Le présent rapport s'appuie sur celui présenté aux membres du Conseil d'administration de l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP) lors de sa cinquante-quatrième session tenue à Addis-Abeba le 5 février 2016. Le rapport présente les points inscrits à l'ordre du jour, relatifs aux activités de l'IDEP et à la finalisation de son plan stratégique 2016- 2020. Il énonce aussi, les principaux événements qui ont marqué la vie de l'Institut en 2015, notamment, la mise en œuvre de ses programmes et activités, la mobilisation de ressources financières et les progrès accomplis en terme de ressources humaines et d'installations. Des données détaillées sont fournies en annexes.

II. L'année 2015

2. L'année 2015 a été une année charnière pour le processus de développement dans le monde entier. Plusieurs réunions ont eu lieu avec pour objectif de stimuler le développement du continent et dont les résolutions sont présentées comme introduction au présent rapport. Pour ce qui est de l'IDEP, il devra, d'une manière ou d'une autre, intégrer ces résultats dans la définition de ses axes prioritaires et l'élaboration de son programme de travail pour les années à venir. Cela se fera en fonction de l'analyse des principaux défis qui

se posent au développement de l'Afrique. L'IDEP peut contribuer au relèvement de ces défis, dans dans la cadre du mandat qui est le sien. Les pays africains ont pris part à la plupart de ces rencontres, avec des positions communes bien réfléchies, ce qui leur a permis de mieux poser leurs priorités, contraintes et attentes. Le processus menant à la prise de ces positions communes, ainsi que les programmes qui en découlent peuvent être considérés comme une expression de leurs besoins. Dès lors, cela peut orienter la réflexion sur les axes stratégiques de l'Institut.

Agenda 2063: Vision et programme de développement de l'Afrique à long terme

3. En Afrique, 2015 a commencé par l'adoption de l'Agenda 2063 par les chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine (UA) lors de la 24^{ème} session ordinaire du Sommet de l'Union africaine qui s'est tenue à Addis-Abéba les 30 et 31 janvier. L'Agenda 2063 est un cadre stratégique sur 50 ans pour la transformation économique et sociale du continent. Sa mise en œuvre débute par un plan opérationnel décennal qui requiert une approche novatrice pour l'élaboration et la planification de politiques publiques. L'IDEP va appuyer les pays africains dans ce domaine à travers le renforcement de capacités.

4. L'IDEP a déjà commencé la sensibilisation auprès des décideurs, en mettant l'accent sur le défi majeur qui consiste à aligner les objectifs de l'Agenda 2063 sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, en vue d'avoir une approche commune pour leur mise en œuvre au niveau national. Les pays devront intégrer ces objectifs dans leurs politiques économiques, sociales et environnementales et donc dans leurs plans de développement. La Commission de l'Union africaine (CUA) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) sont en train de mener une réflexion en profondeur sur la question.

Le développement durable, objectif pour les 15 années à venir

5. La mobilisation de l'Afrique et les avancées remarquables vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) approuvés lors du Sommet du Millénaire en 2000, ne fait l'objet d'aucun doute. Cependant, force est de reconnaître qu'il reste beaucoup à faire. Le programme de développement pour l'après-2015, actuellement appelé Agenda 2030 a été lancé par les dirigeants du monde lors de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies en septembre 2015. Bien entendu, à travers ses 17 objectifs de développement durable (ODD), l'Agenda constitue un engagement pour les 15 années à venir. Il doit également être considéré comme une nouvelle opportunité pour accélérer le processus de développement dans nos États. Non seulement cela peut aider à la réalisation des OMD, mais également faciliter l'atteinte de l'objectif des pays émergents en devenant et leur permettre de rejoindre le groupe des pays à revenus intermédiaires, un objectif que beaucoup de pays se sont fixé.

6. Au regard des leçons tirées des 15 dernières années, l'Afrique a opté pour une approche participative et inclusive pour définir le processus de sa contribution aux ODD. Cela a conduit à la position africaine commune¹ qui reconnaît que les tendances actuelles, telles que la croissance démographique, le développement de la jeunesse, l'urbanisation, le changement climatique, les inégalités et la capacité d'innovation, sont des questions à prendre en compte dans les années à venir. Cette position réaffirme l'importance d'accorder la priorité à la transformation structurelle du continent pour un développement inclusif axé sur l'être humain. Le lancement de la position africaine commune

¹La Position commune africaine sur le programme de développement pour l'après-2015 a été prise le 3 juin 2014 à la Commission de l'Union africaine à Addis-Abeba.

a été un moment crucial pour l'engagement des acteurs africains, en ce sens qu'il a aidé à la compréhension du processus de négociations et des efforts de plaidoyer. Il s'agissait également de renforcer l'appropriation de la position africaine commune, tout en consolidant la coopération avec les partenaires non africains.

7. Un effort remarquable de contextualisation a permis à l'Afrique de défendre la vision selon laquelle l'adoption du programme mondial pour le développement durable doit prévoir un espace politique pour que les pays fixent leurs propres priorités, dans le cadre de leurs responsabilités communes et différenciées.

Financement du développement: Un défi à la portée des pays africains

8. Depuis quelques années, les études et analyses menées sur les questions de développement par des institutions régionales et internationales montrent que les pays africains doivent réfléchir davantage sur des approches innovantes et ambitieuses pour financer leur propre développement. La mobilisation des ressources intérieures, la lutte contre les flux financiers illicites, l'implication du secteur privé, le capital privé et une utilisation plus judicieuse des transferts d'argent de la diaspora sont certains des axes qui méritent une attention particulière. Tel est le processus de préparation et de participation de l'Afrique à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue du 13 au 16 juillet 2015 à Addis-Abeba, la première édition organisée sur le sol africain. Il était essentiel pour l'Afrique de saisir l'occasion pour valoriser sa position et dévoiler son programme de développement. Le processus préparatoire à la Conférence intergouvernementale a été lancé le 17 octobre 2014, suivi d'une série de rencontres et concertations informelles avec la société civile et le secteur privé jusqu'en mars 2015. Parallèlement, des sessions de rédaction du document final ont eu lieu en janvier, avril et juin 2015. Le Groupe africain a travaillé d'arrache-pied pour présenter une position commune à la Conférence.

9. Pour sa part, la CEA a commencé à attirer l'attention des décideurs et experts sur ces questions dès octobre 2014, à la neuvième édition du Forum africain pour le développement² et en mars 2015 lors de la Conférence des ministres³.

10. L'IDEP a apporté sa contribution aux réflexions avant et après la Conférence, notamment en organisant des débats de haut niveau sur des questions comme la mobilisation des ressources intérieures⁴ et les politiques et réglementations fiscales.⁵

Repenser la relation entre les migrations et le développement

11. La migration est maintenant largement reconnue comme étant un enjeu majeur pour le développement, particulièrement pour le développement de l'Afrique. Avec la crise des migrations qui sévit actuellement dans la Méditerranée, la question des migrations et du développement est devenue

³Neuvième Forum africain pour le développement sur le thème: « Financement innovant pour la transformation de l'Afrique », du 12 au 16 octobre 2014 à Marrakech au Maroc. <http://www.uneca.org/adfix>.

⁴Huitième Réunion conjointe annuelle du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique, 25-31 mars 2015 à Addis-Abeba. Thème principal « Mise en œuvre de l'Agenda 2063: planification, mobilisation et financement pour le développement ».

⁵ En collaboration avec la Division du renforcement des capacités (DRC), organisation d'un débat de haut niveau sur « la mobilisation des ressources intérieures » du 24 au 25 février 2015 à Somone (Sénégal).

⁶ En collaboration avec le NEPAD, organisation d'un dialogue régionale de haut niveau sur « la réglementation fiscale dans les industries extractives » du 9 au 11 septembre 2015 à Dakar au Sénégal.

plus sérieuse, même si dans ce contexte, la migration est uniquement perçue sous l'angle de la sécurité, par rapport aux migrations clandestines et aux questions de réfugiés. Cela occulte le fait que la migration est un phénomène qui date de l'aube des temps et que l'impact des migrants sur leurs pays d'origine et sur leurs pays hôtes a toujours été très significatif. Cela représente un atout pour toutes les dimensions du développement, qu'elles soient économiques, sociales, culturelles, démographiques, environnementales, voire en termes de gouvernance. Cela a été confirmé lors du Sommet Union européenne-Afrique de La Valette (Chypre) en novembre 2015, même si les débats étaient grandement influencés par le spectacle désolant des mouvements de hordes de migrants clandestins et des réfugiés qui conduisent à des événements tragiques chaque jour.

12. Or, la migration qui revêt de nos jours des formes différentes et complexes doit être partie intégrante du programme de développement où tous les acteurs y trouvent leur compte. Le panel de haut niveau de l'Organisation des Nations Unies de 2013 a mis l'accent sur l'intégration des questions de migration dans les politiques de développement. Plus récemment, en septembre 2015, un jalon important a été posé, avec l'ODD 10 « Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à un autre » selon lequel les actions visant à « Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées » sont capitales si on veut combler ce fossé important. En effet, même la Déclaration et le Plan d'action de Valetta sont allés bien au-delà du seul aspect sécuritaire et traite de la question des migrations sous plusieurs angles.

13. La migration est une des questions prioritaires abordées par l'IDEP à travers ses programmes de formation et de renforcement de capacités. Au cours des quatre derniers mois, plusieurs activités ont été entreprises dans ce sens, y compris:

- Un atelier sur le renforcement, la collecte et l'utilisation des données sur la migration, sachant que sans des données actualisées, fiables et accessibles à tous les acteurs, aucune analyse pertinente ne peut se faire et aucune décision sage ne peut être prise;
- Une table ronde sur la contribution de la diaspora aux programmes de développement dans leurs pays d'origine;
- Un séminaire sur une meilleure prise en charge des questions de migration dans la planification aux niveaux national et local, avec un accent marqué sur la cohérence des politiques avec le partage des rôles et interventions des institutions qui ont compétence en la matière.

Le commerce, nouveau levier du développement de l'Afrique

14. En 2015, deux grands événements ont contribué au renforcement de la réflexion sur le rôle du commerce, toujours pas bien exploité, pour accélérer le développement et l'intégration en Afrique. Il s'agit du lancement officiel des négociations pour la Zone de libre échange continentale (ZLEC) en juin à Johannesburg (Afrique du Sud) et de la dixième Conférence interministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui s'est tenue en décembre à Nairobi.

15. La ZLEC doit entrer en vigueur en 2017, après une période d'intenses négociations qui doivent être aussi efficaces et ciblées que possibles, puisque les approches et les avancées réalisées à ce jour vers sa concrétisation varient d'une région à une autre sur le continent. Bien entendu, les accords tripartites conclus par les régions orientale et australe ont significativement fait avancer

le processus, mais il en est autrement des autres régions. Pour contribuer à l'atteinte de l'objectif global, qui est d'aider les pays africains à être au même niveau de préparation avant 2017, l'IDEP a décidé d'appuyer ses États membres à travers des formations pertinentes sur-mesure en fonction de leurs situations.

16. La dixième Conférence interministérielle de l'OMC était attendue avec un grand intérêt, puisqu'elle devait se tenir en terre africaine, mais également avec circonspection au regard des résultats mitigés des rencontres antérieures, particulièrement celles qui traitaient des difficultés des pays en développement et de la conclusion du cycle de Doha. Le « paquet de Nairobi » peut être considéré comme porteur de bonnes nouvelles pour les pays africains. La série de décisions ministérielles prise à cette occasion, notamment celles relatives à l'agriculture, au coton, et aux nouvelles technologies, ainsi que celles qui touchent au secteur des services dans les pays moins avancés devraient stimuler le secteur commercial en Afrique.

17. En plus des séances de formation traditionnelles proposées dans le cadre de la promotion du commerce comme secteur clé pour le développement et la transformation de l'Afrique, l'IDEP, en collaboration avec la Division du renforcement des capacités de la CEA⁶ a initié un nouveau cycle d'ateliers de renforcement de capacités de négociation, avec un accent sur les négociations multilatérales, intra-africaines et internationales, et sur la coopération régionale en matière de commerce. Cette tendance va se poursuivre en 2016-2017.

La question du climat: comment transformer une menace en opportunités

18. En 2015, les pays africains étaient soucieux des, voire préoccupés par les questions du climat, puisqu'ils préparaient la 21^{ème} Conférence des Parties (COP21) qui s'est tenue à Paris en décembre 2015. La grande mobilisation et la participation des pays africains à la Conférence en sont des preuves. À priori, on pourrait penser que les pays africains ne prendraient pas part aux discussions des points inscrits à l'ordre du jour, puisque le continent contribue faiblement aux émissions de gaz à effet de serre du fait de son industrialisation qui est toujours à l'état embryonnaire. Il y avait quelques appréhensions que les accords ne tiendraient pas compte de la nature différenciée des mesures à appliquer. Cependant, il est important de reconnaître que l'accent placé sur ces questions au niveau mondial a suscité un vrai dynamisme, une opportunité à saisir pour réorienter notre programme de transformation dans la perspective de la croissance verte. De nouveaux efforts d'investissement doivent être orientés vers des industries vertes, permettant ainsi la transition vers une économie verte porteuse d'emplois, particulièrement pour des jeunes mieux formés. L'introduction, à une échelle plus grande, des énergies renouvelables, dont le développement est incontestable, va permettre de repenser le mix énergétique et d'atténuer la vulnérabilité de nos économies qui dépendent fortement des exportations de produits pétroliers. Avec le développement de l'agriculture verte et l'agrobusiness, il est possible de faire des progrès significatifs pour assurer la sécurité alimentaire. Enfin, bien que les fonds disponibles restent bien en deçà des montants annoncés, les sources et mécanismes de financement relatifs au climat émergent constituent une opportunité pour inclure dans la mise en œuvre des ODD des solutions aux défis environnementaux comme la lutte contre la désertification et la déforestation, la gestion améliorée des ressources naturelles et côtières, la gestion et l'aménagement des terres.

⁶ Division du renforcement des capacités de la CEA.

19. L'IDEP a déjà travaillé sur ces questions et va continuer sur cette lancée, en étroite collaboration avec le Centre africain pour la politique en matière de climat (CAPC)⁷ et l'Initiative sur les politiques foncières⁸ de la CEA.

L'IDEP au cœur du changement

20. En conclusion, ce tour d'horizon de 2015 montre que les principales priorités du continent ont été, dans l'ensemble, clairement exprimées à travers les processus relatés plus haut. La plupart d'entre eux ont identifié un vrai besoin de créer et renforcer les capacités individuelles et institutionnelles. C'est sur la base de cette analyse que l'IDEP a travaillé en 2015. Par ailleurs, il entend poursuivre son action les années à venir. Cela dénote de la cohérence des choix programmatiques de l'Institut et de leur alignement sur les attentes des pays africains.

21. Il faut noter cependant que les priorités du continent ne se limitent pas aux domaines cités plus haut et couverts par le programme de développement de l'Afrique qui touche à d'autres points comme la Vision africaine de l'industrie minière, le changement climatique, la lutte contre les flux financiers illicites, etc. Le programme de l'Institut va également porter sur de nombreux défis relatifs au développement social, à l'emploi des jeunes, au développement agricole, aux avancées vers l'économie verte, à l'exploitation de la technologie et de l'innovation, aux infrastructures, à l'énergie et à la gouvernance.

III. 2015 à l'IDEP

Une gamme variée de programmes

22. 2015 a été une année de transition et de transformation dans la gestion de l'IDEP. Malgré cela, l'Institut a travaillé d'arrache-pied pour maximiser ses performances et a pu atteindre un taux de mise en œuvre de 92%. Il a fallu une période transitoire d'adaptation, avec tout ce que cela entraîne en termes d'accompagnement au changement et de mise en place du nouveau modèle économique.

Cours de courte durée

23. 24 cours de courte durée ont été dispensés en 2015, dont 20 de tronc commun et 4 cours personnalisés, ce qui fait au total 48 cours pour la période 2014-2015. Au total, 589 personnes venant de 51 pays différents (51 en 2014, et 49 en 2013) ont bénéficié des cours, dont 33% de femmes (31% en 2014 et 34% en 2013). Le nombre total de participation a sensiblement augmenté comparé à celui de 2014 (519), mais a chuté si on le compare à l'effectif de 2013 (758). Les cours ont couvert tous les sujets de l'IDEP ainsi que d'autres domaines considérés comme prioritaires tels que le développement des infrastructures de transport, la mobilisation des ressources intérieures, la modélisation des politiques commerciales et la mise en place de la Zone de libre échange continentale. Dans ce contexte par exemple, en partenariat avec l'Institut de gestion macroéconomique et financière, l'IDEP a formé le personnel des banques centrales et des administrations douanières d'Afrique de l'Est et d'Afrique Australe, dans le cadre de leur implication dans la Zone de libre échange (COMESA/CAE/SADC).

⁷<http://www.uneca.org/fr/acpc>.

⁸ Initiative sur les politiques foncières, <http://www.uneca.org/lpi>.

24. Il importe également de noter que:

- Deux cours en langue arabe ont été dispensés au Caire en 2014 et en 2015, avec le soutien inestimable de l'Institut pour la planification nationale de l'Égypte, conformément au plan de mise en œuvre du protocole d'accord signé entre les deux parties. Les cours portaient sur les fondamentaux de la planification du développement.
- 13 des 24 cours ont été organisés à Dakar, tandis que le reste se sont tenus dans d'autres villes du continent.

25. L'introduction des cours de formation destinés aux participants arabophones et la décentralisation de certains cours procèdent d'une des recommandations faites par les membres du Conseil d'administration qui était d'élargir le champ des bénéficiaires de ses formations et d'assurer une représentation géographique équilibrée.

Lancement du Programme de Masters

26. Après plusieurs mois de concertation, le cours de Masters organisé conjointement par l'IDEP et l'Université de Johannesburg a été lancé, avec un accent particulier sur la politique industrielle, composante de la transformation du continent. L'appel à candidatures pour le programme de 24 mois à compter de février 2016 a été lancé à la fin de l'année 2015. L'IDEP apporte son soutien aux 10 étudiants sélectionnés. Bien que les cours de Masters soient dispensés en anglais, il est encourageant de noter que les demandes d'inscription provenaient des cinq sous-régions: Afrique australe (12); Afrique centrale (4); Afrique de l'Est (18); Afrique de l'Ouest (13); et Afrique du Nord (3). Dans un effort de trouver un équilibre entre les sous-régions, les dix bourses sont réparties comme suit: Afrique australe (3); Afrique centrale (2); Afrique de l'Est (1); Afrique de l'Ouest (3); et Maghreb (1).

27. Le lancement de ce programme de Masters facilitera la reprise de la tradition qui a contribué faire la réputation de l'Institut en matière de planification du développement. Avec l'adoption de la nouvelle approche, les programmes de Masters ne se dérouleront plus au siège de l'Institut. Ils seront plutôt dispensés en étroite collaboration avec des instituts de formation réputés dans leurs domaines respectifs, ce qui permettra de renforcer la visibilité de l'IDEP, tout en impliquant un réseau plus vaste de compétences africaines.

28. Concernant la coopération avec l'Institut pour la planification nationale en Égypte pour un deuxième programme de Masters, des discussions ont déjà eu lieu sur la conception du programme. Il est prévu dans le courant du premier semestre de 2016, que l'IDEP et l'Institut pour la planification nationale fixent conjointement les modalités de mise en œuvre du programme.

Activités de recherche

29. Une série de dialogues de haut niveau et sept séminaires mensuels sur le développement ont été organisés en 2015. Cela a donné lieu à un examen de haut niveau de certaines des questions de développement les plus urgentes et a abouti à des recommandations claires concernant les besoins des pays en termes de renforcement de capacités. C'était l'occasion de passer en revue certaines questions comme les migrations (abordées sous différents angles:

données⁹, planification¹⁰, contribution de la diaspora au développement¹¹) ou la lutte contre la corruption¹². Les communications faites lors des réunions, les réactions des personnes interviewées et les débats avec les participants ont ouvert des perspectives intéressantes sur comment aborder les nouvelles questions considérées comme prioritaires pour le développement, et aboutiront à des améliorations des approches et du contenu du programme de formation. À cet égard, 2016 a marqué le début d'une réflexion sur le thème « Programme de développement durable 2030: quels défis et quelle approche pour la planification nationale? » comme point de départ pour orienter certaines des activités à entreprendre en 2016.

30. Le programme de bourses de l'IDEP va reprendre en 2016, dans l'optique de prendre en charge des axes de recherche clés relatifs au renforcement de capacités pour appuyer la planification du développement.

La Bibliothèque: un Centre de ressources

31. La bibliothèque a toujours joué un rôle central dans la vulgarisation des connaissances à travers son appui documentaire à la formation, à la recherche et aux activités de dialogue sur les politiques de développement à la planification. Par conséquent, les services qu'elle offre aux participants aux formations et réunions de l'IDEP, aux invités et au personnel seront adaptés aux nouvelles conditions d'accès à l'information et aux ressources pédagogiques. En étroite collaboration avec la bibliothèque de la CEA, l'IDEP a initié un processus de réorganisation des services de sa bibliothèque depuis 2015 sur la base d'une analyse détaillée de la situation actuelle et d'une étude de faisabilité pour l'amélioration de son centre de ressources. Entre autres axes de cette restructuration, on peut citer: la consolidation du fonds documentaire accessible à distance, ce qui implique la numérisation des supports existants, la gestion des publications de l'IDEP, sur la base du référentiel de connaissances du siège de la CEA, la mise en place ou la participation à des communautés de pratiques et réseaux de connaissances sur les principaux domaines d'intervention de l'IDEP, la gestion des archives et la réorganisation de l'espace physique pour un meilleur accès et une meilleure conservation de ce riche patrimoine documentaire. Les chefs des deux bibliothèques vont préparer un plan de travail pour les mois à venir qu'ils soumettront à la direction courant 2016.

Les questions de l'égalité des sexes

32. L'IDEP est totalement en phase avec l'initiative de l'Organisation des Nations Unies pour l'égalité entre les sexes et l'intégration des questions sexospécifiques dans ses programmes et opérations. Jusqu'ici, l'Institut a consenti un effort particulier au cours des années passées pour mettre en place des mécanismes visant à encourager la participation des femmes au processus de développement des pays africains, notamment à travers leur participation à ses programmes, et plus précisément aux cours de courte durée. Des clauses explicites ont été incluses dans les formulaires de demande de participation aux cours de courte durée et au programme de Masters. Lors de la sélection des candidats, un accent particulier est mis sur les candidatures féminines.

⁹ Table ronde sur la mobilisation de la contribution de la diaspora au développement: élaboration de politiques et mesure des avancées. septembre 2015. Dakar.

¹⁰ Libérer le potentiel de la migration au service du développement: une meilleure intégration à la planification aux niveaux national et local à travers plus de cohérence des politiques et institutions, octobre 2015. Dakar.

¹¹ Table ronde de l'IDEP-OIMP sur le thème « Appui au retour volontaire et à la réinsertion des migrants au Sénégal: meilleures pratiques et voie à suivre ». décembre 2015 Dakar.

¹² Entreprises africaines, transformation structurelle et bonne gouvernance: Quelles solutions au regard des nouvelles exigences en matière de transparence et d'intégrité – en collaboration avec l'UNISEN (Union nationale des ingénieurs du Sénégal).

Durant l'évaluation finale des cours, l'analyse tient compte du taux de femmes ayant participé à la formation. Cet effort s'est poursuivi lors de la biennale 2014-2015, avec des taux de participation des femmes de 31% en 2014 et 34% en 2015.

33. Cependant, il est important de souligner qu'il existe une limitation objective de la participation des femmes, du fait du faible nombre de femmes travaillant dans la fonction publique en Afrique, sans compter le fait que, pour diverses raisons, les femmes sont moins disposées que les hommes à quitter leur lieu de résidence pour de longues périodes. À cet égard, le programme de formation à distance peut être une véritable alternative qui permette aux femmes de suivre les cours de l'IDEP. Par conséquent, l'Institut va accorder une attention particulière à cette question.

34. Les questions sexospécifiques sont prises en compte dans les activités de l'Institut. En août 2015, un cours sur-mesure a été organisé à Kigali, en collaboration avec l'Université du Rwanda et le ministère chargé des questions d'égalité entre les sexes et de la promotion de la famille, sur la gestion des politiques économiques tenant compte de l'égalité entre les sexes, avec une séance de formation des formateurs.

La formation à distance

35. Le concept de formation à distance est perçu ici au sens large du terme, allant de l'accès aux supports numériques de connaissance disponibles à partir du site web de l'Institut, à l'accès aux systèmes de formation interactifs et structurés comprenant des modules pour l'évaluation et l'attribution des diplômes, conformément à la pratique actuelle de formation sur site. Une étude doit être lancée en 2016 pour évaluer les méthodes existantes de renforcement des capacités, en ce qui concerne leur pertinence, la qualité de leur organisation et leur efficacité. Les conclusions de cette étude aideront l'Institut à planifier son projet de plateforme de formation à distance, améliorer la qualité de ses prestations, et maximiser le nombre de cadres des États membres qui bénéficient de la formation, avec un accent particulier sur la participation des femmes.

36. Un projet de partenariat avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) a été lancé avec l'appui de la Division de l'intégration régionale, des infrastructures et du commerce avec pour objectif de développer un cours en ligne sur « l'industrialisation à travers le commerce » élaboré sur la base du *Rapport économique sur l'Afrique (2015)*. Ce cours sera dispensé en deux sessions de six semaines chacune, avec une projection totale de 250 participants.

Évaluation des activités de l'IDEP

37. La capacité de prise en charge de l'IDEP, sa réactivité, son efficacité et le caractère unique de sa prise en charge des besoins en renforcement de capacités des administrations publiques africaines doivent être clairement mis en avant. De par leur nature, les activités de l'Institut doivent être soutenues par un système de suivi et évaluation, ce qui va faciliter l'analyse des effets que les formations dispensées peuvent avoir sur les processus de développement des pays, mais également l'amélioration de la qualité des services et produits de l'Institut, pour un meilleur ciblage de ses actions. Pour assurer une plus grande visibilité de son travail, l'IDEP a intégré le système de suivi et évaluation mis en place par la CEA à son tableau de bord de suivi des performances qui est articulé autour de quatre volets: influence, crédibilité, reddition de comptes et efficacité.

38. L'évaluation peut se faire sous différentes formes: formulaires élaborés en interne, demandes informelles et formelles de retour d'information, analyse des réponses spontanées des participants et des partenaires, ainsi que les

enquêtes. La difficulté que l'on rencontre est de savoir comment institutionnaliser et systématiser l'évaluation à travers la mise en place d'un mécanisme affiné et mieux intégré aux activités elles-mêmes en améliorant le système de collecte de données et l'analyse des réponses obtenues, et surtout en renforçant les ressources dédiées à cette activité.

39. Actuellement, au niveau de l'Institut, la principale évaluation se fait à travers des questionnaires remis aux participants aux cours de courte durée pour procéder sur place à une évaluation de la session à laquelle ils viennent de prendre part. Les dernières évaluations montrent que plus de 80% des participants ont trouvé que les cours sont appropriés à leur travail et ont bien répondu à leurs attentes. Selon eux, la formation a renforcé leurs capacités individuelles, ce qui va certainement se traduire en une amélioration des capacités institutionnelles de leurs pays respectifs. Ils ont fait part de leur intention de partager avec leurs collègues les connaissances acquises et ont pris l'engagement de faire des recommandations à leurs ministres et aux secrétaires permanents de leurs départements respectifs pour améliorer la gestion des politiques économiques (analyse, formulation, mise en œuvre, suivi et évaluation).

40. L'évaluation du travail de l'IDEP peut se faire également à travers sa capacité de prise en charge des besoins. Ainsi, la hausse du nombre de demandes pour les cours de courte durée (plus de 200 pour le cours organisé en septembre 2015 sur la mobilisation des ressources intérieures, ou pour le cours sur la planification organisé en collaboration avec l'Institut pour la planification nationale en Égypte en décembre 2015, le nombre élevé des participants aux séminaires mensuels sur le développement organisés au siège de l'Institut, et les demandes reçues pour le programme de Masters IDEP/UJ sont des indicateurs pertinents de la crédibilité croissante de l'IDEP.

41. Les résultats obtenus et la forte augmentation de la demande peuvent être attribués au personnel et au leadership de l'IDEP, au soutien constant de la CEA, au rôle des directeurs de cours, aux personnes ressources, aux éminents conférenciers qui contribuent à la réussite de l'Institut, ainsi qu'à la collaboration avec divers partenaires. Il est par conséquent absolument essentiel d'aider l'Institut à répondre aux attentes des États membres.

Renforcement du capital humain

42. La principale richesse de l'IDEP est son capital humain. Le renforcement des ressources humaines permettra à l'Institut d'améliorer ses performances et prestations, conformément à sa nouvelle orientation et au développement du programme de formation à distance.

43. La mise en place du progiciel UMOJA à l'échelle du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies a suscité le besoin de recyclage du personnel de l'IDEP. Un cycle de formation a été alors lancé en vue de renforcer les capacités en interne. Il a débuté avec une séance de sensibilisation/formation sur la mise en œuvre du système UMOJA, dispensée à tout le personnel par deux employés ayant participé à la formation plus poussée au niveau de la CEA. Une formation de deux jours, avec une plénière et des séances individuelles, a été facilitée par le Bureau de la déontologie des Nations Unies. Cela a permis au personnel d'avoir la même compréhension de ce que signifie « être un membre du personnel des Nations Unies » et a apporté des réponses claires à propos du comportement du personnel, de ses droits et responsabilités.

44. Pour positionner l'Institut et lui permettre de se hisser au niveau requis de prestation de services aux États membres, une réorganisation, en cours, de la structure actuelle a été nécessaire au regard des considérations suivantes:

- Mise en place d'une unité chargée de la gestion des connaissances et de la formation à distance, avec des services informatiques plus sophistiqués, une plateforme efficace accessible à un effectif croissant de bénéficiaires de formations, et une bibliothèque plus dynamique;
- Le besoin de renforcer le volet formation pour améliorer la capacité de l'équipe et prendre en charge les attentes en termes de formation relativement à la planification et à l'élaboration de politiques en appui aux Agendas 2063 et 2030;
- Le besoin de consolider l'activité de recherche par le recrutement d'une personne ressource chargée de la coordination et d'un personnel d'appui au programme;
- Puisque l'IDEP entend renforcer l'évaluation de son impact, son influence et sa crédibilité, une attention particulière sera accordée à sa communication et aux activités de suivi et évaluation;
- Enfin, le passage à UMOJA requiert une répartition claire des rôles et responsabilités sur le plan administratif, d'où la création d'une cellule de passation de marchés.

45. Par conséquent, des ressources seront mobilisées pour la réalisation, le plus tôt possible, de cette réorganisation afin de permettre à l'IDEP de jouer son rôle dans les meilleures conditions.

Mobilisation de ressources

46. Comme indiqué plus haut, les activités de l'IDEP se développent de plus en plus, du fait de la forte demande venant des États membres et du besoin croissant de renforcement de capacités pour un appui approprié à la mise en œuvre de l'Agenda africain 2063 et la réalisation des objectifs de développement durable de l'Agenda 2030. La conduite des activités de l'Institut nécessite un effort important de mobilisation de ressources pour:

- La mise en œuvre du programme de formation à distance et de la restructuration de la bibliothèque;
- Une réponse appropriée aux demandes spécifiques formulées à une plus grande fréquence au niveau le plus élevé de nos États;
- La réorganisation des ressources humaines et le recrutement de personnel pour les fonctions nouvellement identifiés.

47. Pour bien prendre en charge ces besoins, une stratégie de mobilisation de ressources et un programme correspondant seront lancés bientôt. Il s'agit de:

- Inviter les États Membres à matérialiser leur appui au travail de l'IDEP à travers un paiement plus régulier de leurs cotisations et le règlement de leurs arriérés qui, au total, s'élèvent à 16802328 dollars des États-Unis. Le rôle des membres du Conseil d'administration est essentiel pour la sensibilisation dans leurs pays respectifs, mais également auprès de leurs pairs dans autres pays africains;
- Lancer un appel à partenariats stratégiques avec les bailleurs. Actuellement une proposition fait l'objet de discussions avec la BADEA. D'autres suivront en 2016;
- Assurer un appui plus systématique de la CEA par l'intégration du volet « renforcement de capacités et formation » dans les

projets de mobilisation de fonds, avec ses partenaires traditionnels et les nouvelles initiatives.

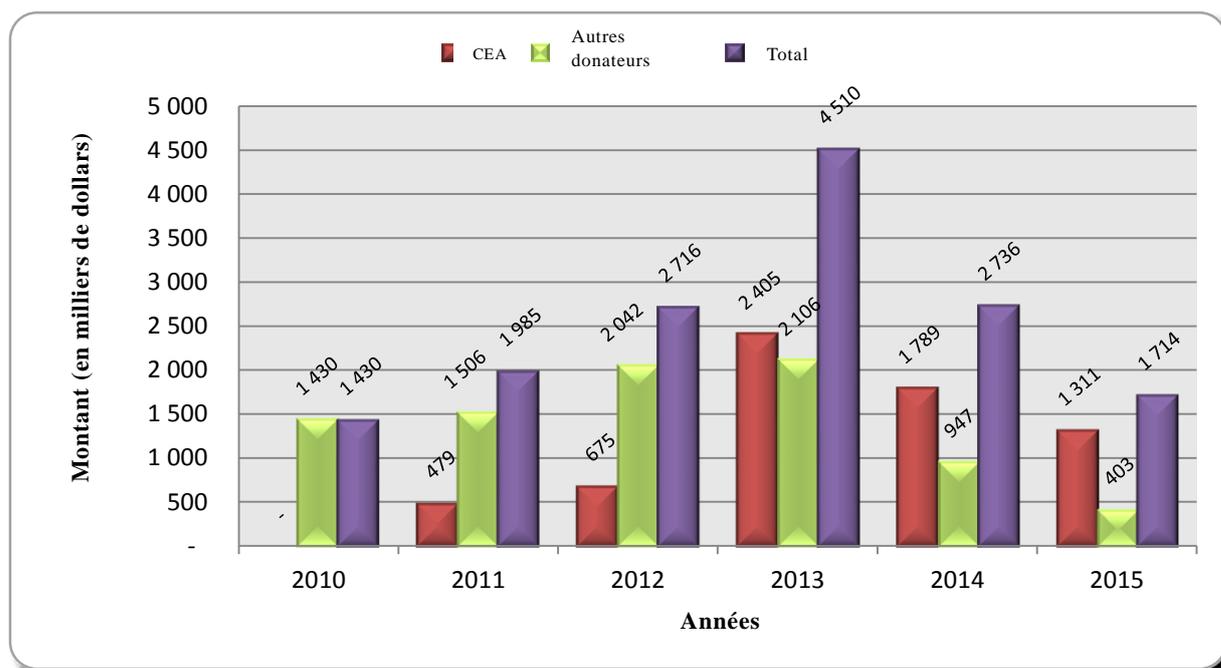
Appui de la CEA à l'IDEP

48. Comme le montre la figure 1 ci-dessous, la CEA a mobilisé des quantités importantes de ressources financières depuis 2013 pour aider l'IDEP à exécuter ses programmes. Suite à la décision stratégique prise par la CEA vers la fin de 2012 pour désigner l'IDEP comme son organisme de formation, les ressources extrabudgétaires mobilisées et transmises à l'IDEP ont toujours dépassé les autres ressources extrabudgétaires de l'Institut. Ce soutien s'est poursuivi pendant l'exercice biennal 2016-2017 et 1,7 millions de dollars ont déjà mis à la disposition de l'IDEP au premier trimestre pour financer les activités de programme.

49. L'appui apporté par la CEA à l'IDEP s'ajoute à la somme de 1,3 million de dollars versée par l'Assemblée générale des Nations Unies chaque année, sous la forme de transferts de fonds et par l'administration des postes d'administrateurs de l'Institut.

Figure 1

Ressources extrabudgétaires de l'IDEP, par source (2010-2015, en milliers de dollars)



Cotisation des États membres

50. L'IDEP bénéficie, depuis sa création, d'un soutien inestimable de la part des États africains membres à travers les quotes-parts annuels et la nomination de cadres moyens et supérieurs pour la participation aux formations dispensées par l'Institut, entre autres. Au cours des années écoulées, l'IDEP a fait face à une importante hausse des demandes de formation et de l'effectif global des participants aux cours (voir tableau 1 ci-dessous), ce qui est encourageant, particulièrement dans cette période où on n'insistera jamais assez sur le besoin de renforcement de capacités.

Tableau 1
Nombre de demandes et nombre total des participants au cours 2013-2015

ANNEE	NOMBRE DE DEMANDES	NOMBRE TOTAL DES PARTICIPANTS AUX FORMATIONS
2015	2012	535
2014	1 809	519
2013	1 820	758

51. Avec des initiatives stratégiques lancées par l'IDEP, comme le programme de formation à distance, la réorganisation des programmes d'obtention de maîtrise, et la gestion des connaissances, et qui doivent contribuer de manière significative à la façon dont l'Institut va accompagner les États membres dans la réalisation de l'Agenda 2063 et des ODD, l'importance d'un financement durable du programme par les États membres à travers le paiement régulier de leurs quotes-parts est plus que capitale. Cependant, jusqu'en 2015, l'Institut a fait face à des difficultés constantes pour percevoir les cotisations des États membres, comme illustré dans l'Annexe I ci-dessous.

52. À la date du 31 décembre 2015, le montant des arriérés s'élevait à 16,8 millions de dollars des États-Unis (voir tableau 5 ci-dessous), presque la moitié (48%) du montant total des quotes-parts depuis 1990. L'IDEP voudrait saluer tous les États membres qui ont fait, et qui continuent de faire des efforts pour solder leurs arriérés. Cependant, comme le montre la Figure 1 ci-dessous, sur une période de 7 ans, seules les sommes perçues en 2010 et en 2015 ont dépassé le montant annuel des quotes-parts, tandis que pour les autres années, les montants reçus ont à peine dépassé les 50% du montant des quotes-parts.

53. Si on prend le cas spécifique de 2015 comme exemple de la tendance de la plupart des autres années, une analyse plus poussée (voir tableaux 2 et 3 ci-dessous) montre que les quotes-parts pour l'année 2015 représentaient 26% des sommes reçues, tandis que les arriérés et paiements anticipés représentaient 68% et 6% respectivement. Les quotes-parts annuels reçus en 2015 représentaient 29% du montant total des quotes-parts annuels dus, c'est-à-dire 1358000 dollars des États-Unis, un montant visiblement très faible. En tant que programme dont la réussite dépend de la durabilité de ses principales sources de financement, ce faible taux de cotisations est une préoccupation majeure.

Figure 2
Évolution des quote-parts reçues sur 7 ans

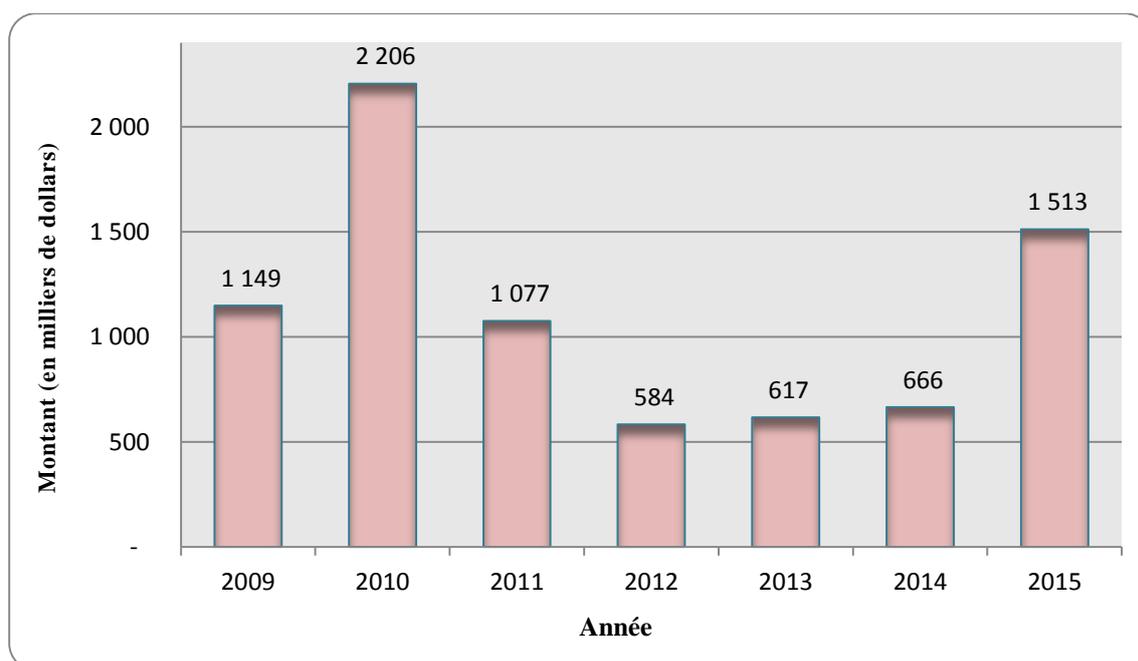


Tableau 2
Ventilation des contributions reçues en 2015

	<i>Pays</i>	<i>Quote-part annuel</i>	<i>Arriérés payés en 2015</i>	<i>Paiements anticipés</i>	<i>Montant total versé en 2015</i>
1	Angola	32 000	32 000	64 000	128 000
2	Burkina Faso	14 664			14 664
3	Cameroun	24 000	10 432		34 432
4	Congo			12 427	12 427
5	Égypte	80 000			80 000
6	Guinée-Bissau	10 000	20 000		30 000
7	Kenya	17 806		23 700	41 506
8	Madagascar	16 129			16 129
9	Malawi	15 000	7 5701		90 701
10	Mali	15 000	28 6205		301 205
11	Sénégal	24 000			24 000
12	Sierra Leone	20 000	170 000		190 000
13	Afrique du Sud	80 000			80 000
14	Tanzanie	24 000	429 959		453 959
15	Tunisie	16 294			16 294
	Total	388 894	1 024 296	100 127	1 513 317

Tableau 3
Tendances des cotisations reçues sur une période de 9 ans

Catégorie	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Cotisations annuelles	1 080 650	491 819	449 000	560 928	457 401	288 208	393 000	438 362	388 894
Arriérés			700 318	1 645 413	363 158	233 950	211 148	157 739	1 024 296
Paiements anticipés				-	256 341	61 969	13 218	69 418	100 127
	1 080 650	491 819	1 149 318	2 206 341	1 076 900	584 127	617 366	665 519	1 513 317

54. Une analyse plus approfondie est fournie par le Tableau 4 ci-dessous qui montre la situation de chaque État membre. Il en ressort que seuls 6 pays sont à jour (y compris les pays qui ont effectué des paiements anticipés et dont le solde est marqué en bleu et entre parenthèses dans l'Annexe I).

Tableau 4
Historique des cotisations

Pays n'ayant aucun arriéré de cotisation	Pays ayant payé entre 50 et 100% de leurs arriérés	Pays ayant payé moins de 50% de leurs cotisations	Pays n'ayant jamais payé de cotisation
Angola	Bénin	Burundi	Algérie
Burkina Faso	Cameroun	Tchad	Botswana
Congo	Côte d'Ivoire	Éthiopie	République centrafricaine
Égypte	Guinée équatoriale	Gabon	Cap-Vert
Kenya	Ghana	Gambie	Comores
Sénégal	Lesotho	Guinée	Djibouti
Sierra Leone	Madagascar	Guinée-Bissau	Rép. démocratique du Congo
Swaziland	Malawi	Liberia	Érythrée
	Mali	Libye	Maurice
	Namibie	Maroc	Somalie
	Nigéria	Mauritanie	Soudan
	Seychelles	Mozambique	
	Tanzanie	Niger	
	Togo	Rwanda	
	Tunisie	Sao Tome-et-Principe	
	Ouganda	Afrique du Sud	
	Zambie	Zimbabwe	

55. Même si l'IDEP a intensifié ses efforts de collecte auprès des États membres individuellement, l'Institut va profiter de la Réunion annuelle conjointe de 2016 pour partager un rapport d'étape sur la collecte des quotes-parts, mais également pour exhorter humblement les États membres, à continuer leur soutien à l'IDEP aussi bien en s'acquittant de leurs quotes-parts, mais aussi en réglant leurs arriérés, conformément à l'Annexe I ci-après

Tableau 5

Tendances des quotes-parts des États membres de l'IDEP sur une période de cinq ans

<i>Index</i>	<i>Pays</i>	<i>Quotes-parts annuelles (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Total général des quotes-parts annuelles (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Paiements anticipés (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Montant total payé en 2011 (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Montant total payé en 2012 (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Montant total payé en 2013 (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Montant total payé en 2014 (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Montant total payé en 2015 (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Total général des montants payés (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Arriérés (en dollars des États-Unis)</i>
1	ALGÉRIE	80 000	2 080 000	-	-	-	-	-	-	-	2 080 000
2	ANGOLA	32 000	832 000	672 000	32 000	-	64 000	-	128 000	896 000	(64 000)
3	BÉNIN	15 000	390 000	304 351	-	14 430	-	-	-	318 780	71 220
4	BOTSWANA	24 000	624 000	-	-	-	-	-	-	-	624 000
5	BURKINA FASO	15 000	390 000	289 753	72 213	13 337	-	-	14 664	389 966	34 000
6	BURUNDI	15 000	390 000	60 000	-	-	-	-	-	60 000	330 000
7	CAMEROUN	24 000	624 000	504 437	41 124	23 072	-	-	34 432	603 064	20 936
8	CABO VERDE	10 000	260 000	-	-	-	-	-	-	-	260 000
9	RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	15 000	390 000	-	-	-	-	-	-	-	390 000
10	TCHAD	15 000	390 000	74 050	-	14 801	-	-	-	88 851	301 149
11	COMORES	10 000	260 000	-	-	-	-	-	-	-	260 000
12	CONGO	15 000	390 000	286 952	30 145	-	-	126 345	12 427	455 869	(65 869)
13	RD CONGO	32 000	832 000	-	-	-	-	-	-	-	832 000
14	CÔTE D'IVOIRE	32 000	832 000	481 234	321 337	-	-	-	-	802 571	29 429
15	DJIBOUTI	15 000	390 000	-	-	-	-	-	-	-	390 000
16	ÉGYPTE	80 000	2 080 000	1 600 000	80 000	160 000	80 000	80 000	80 000	2 080 000	-
17	ÉRYTHRÉE **	15 000	315 000	-	-	-	-	-	-	-	315 000
18	ÉTHIOPIE	32 000	832 000	40 580	-	-	-	-	-	40 580	791 420

<i>Index</i>	<i>Pays</i>	<i>Quotes-parts annuelles (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Total général des quotes-parts annuelles (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Paiements anticipés (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Montant total payé en 2011 (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Montant total payé en 2012 (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Montant total payé en 2013 (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Montant total payé en 2014 (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Montant total payé en 2015 (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Total général des montants payés (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Arriérés (en dollars des États-Unis)</i>
19	GUINÉE ÉQUATORIALE	10 000	260 000	210 000	-	-	-	30 000	-	240 000	20 000
20	GABON	20 000	520 000	-	-	-	40 000	-	-	40 000	480 000
21	GAMBIE	10 000	260 000	108 499	-	-	-	-	-	108 499	151 501
22	GHANA	32 000	832 000	640 000	92 970	64 000	-	-	-	796 970	35 030
23	GUINÉE-BISSAU	10 000	260 000	-	-	-	-	-	30 000	30 000	230 000
24	GUINÉE	20 000	520 000	40 000	-	-	-	-	-	40 000	480 000
25	KENYA	32 000	832 000	672 000	96 000	-	13 218	32 976	41 506	855 700	(237 00)
26	LESOTHO	15 000	390 000	315 000	-	30 000	15 000	15 000	-	375 000	15 000
27	LIBÉRIA	15 000	390 000	30 000	-	-	-	-	-	30 000	360 000
28	JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE	80 000	2080 000	505 354	-	190 508	136 464	-	-	832 326	1247 674
29	MADAGASCAR	20 000	520 000	377 575	-	-	-	18 737	16 129	412 441	107 559
30	MALAWI	15 000	390 000	287 043	-	-	-	-	90 701	377 744	12 256
31	MALI	15 000	390 000	34 820	-	-	-	-	301 205	336 025	53 975
32	MAURITANIE	10 000	260 000	10 000	-	-	-	-	-	10 000	250 000
33	MAURICE	15 000	390 000	-	-	-	-	-	-	-	390 000
34	MAROC	32 000	832 000	159 985	-	-	-	-	-	159 985	672 015
35	MOZAMBIQUE	32 000	832 000	340 943	-	-	-	-	-	340 943	491 057
36	NAMIBIE*	24 000	576 000	456 000	24 000	-	24 000	24 000	-	528 000	48 000
37	NIGER	15 000	390 000	-	-	-	-	9 975	-	9 975	380 025

<i>Index</i>	<i>Pays</i>	<i>Quotes-parts annuelles (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Total général des quotes-parts annuelles (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Paiements anticipés (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Montant total payé en 2011 (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Montant total payé en 2012 (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Montant total payé en 2013 (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Montant total payé en 2014 (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Montant total payé en 2015 (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Total général des montants payés (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Arriérés (en dollars des États-Unis)</i>
38	NIGÉRIA	80 000	2 080 000	1 680 000	80 000	-	-	80 000	-	1 840 000	240 000
39	RWANDA	15 000	390 000	120 000	-	-	-	-	-	120 000	270 000
40	SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	10 000	260 000	10 000	-	-	-	-	-	10 000	250 000
41	SÉNÉGAL	24 000	624 000	518 162	25 112	-	-	56 726	24 000	624 000	0
42	SEYCHELLES	10 000	260 000	210 000	10 000	10 000	10 000	-	-	240 000	20 000
43	SIERRA LEONE	20 000	520 000	230 000	100 000	-	-	-	190 000	520 000	-
44	SOMALIE	10 000	260 000	-	-	-	-	-	-	-	260 000
45	AFRIQUE DU SUD**	80 000	1680 000	-	-	-	160 000	-	80 000	240 000	1 440 000
46	SOUDAN	32 000	832 000	-	-	-	-	-	-	-	832 000
47	SWAZILAND	20 000	520 000	380 000	40 000	20 000	40 000	40 000	-	520 000	-
48	TANZANIE	24 000	624 000	148 887	-	-	-	-	453 959	602 846	21 154
49	TOGO	15 000	390 000	121 243	-	43 442	-	63 123	-	227 808	162 192
50	TUNISIE	24 000	624 000	313 224	-	-	-	18 650	1 6294	348 168	275 832
51	OUGANDA	24 000	624 000	480 000	-	-	-	33 462	-	513 462	110 538
52	ZAMBIE	32 000	832 000	640 000	32 000	-	3 000	38 174	-	742 174	89 826
53	ZIMBABWE	40 000	1040 000	174 925	-	-	-	-	-	174 925	865 075
	TOTAL :	1 358 000	34 785 000	13 527 015	1 076 900	583 589	614 683	667 168	1 513 317	17 982 672	1 6802 328

Renforcement des infrastructures

56. Les nouvelles orientations de l'IDEP, notamment le programme de formation à distance et la restructuration de la Bibliothèque, doivent être soutenues par des services informatiques efficaces. L'IDEP a entamé la mise à niveau de ses infrastructures dans l'optique de renforcer ses performances et d'assurer l'harmonisation avec l'environnement informatique au siège de la CEA et au niveau des cinq bureaux sous-régionaux. Il s'agit:

- Du déploiement d'un nouveau système de téléphonie permettant une connexion plus directe avec les six autres sites de la CEA. Le personnel de l'Institut a été formé sur l'utilisation dudit système;
- Du renforcement du réseau local pour assurer une comptabilité globale. Une extension du câblage du bâtiment était requise;
- Du renforcement de l'accès au réseau Wifi pour améliorer l'accessibilité à travers le bâtiment.

57. Une étape décisive était franchie avec cette nouvelle configuration puisque, au-delà des performances intrinsèques, cela a facilité une meilleure utilisation des ressources. D'autres équipements et services informatiques doivent être installés pour doter l'Institut des infrastructures physiques et logicielles nécessaires à la réalisation de ses nouvelles activités.

Concernant les infrastructures physiques, l'IDEP a également amélioré la signalétique dans ses locaux en 2015 pour assurer une circulation plus fluide et plus sécurisée du personnel et des visiteurs. Cette initiative était réalisée dans le cadre de la mise en œuvre d'une série de recommandations formulées lors d'une mission d'évaluation de l'Équipe de la sécurité de la CEA (fin 2013). L'équipe locale de la sécurité de l'IDEP conçu un ensemble de procédures et un plan de mise en œuvre qui est entré en vigueur en 2015 suite à l'allocation d'un premier financement. D'autres progrès seront réalisés en 2016. De plus, des contacts ont été noués avec les autorités sénégalaises par rapport à la contribution du Sénégal, en tant que pays d'accueil, à l'entretien du bâtiment et la sécurisation des accès. Ces contacts ont été suivis de la visite d'une équipe technique et d'échanges de correspondances. Une réponse aux sollicitations de l'IDEP est attendue en 2016. Il est important de noter que les locaux de l'IDEP sont vieillissants et ont besoin d'un entretien périodique.

IV. Perspectives pour 2016

58. L'année 2015 a été pour l'Afrique et pour l'IDEP une année de changement. Des orientations encourageantes ont été approuvées dans un contexte marqué par des agendas aux niveaux africain et international sur divers secteurs prioritaires relatifs au développement. Ces orientations vont guider l'élaboration de politiques privées, ainsi que la planification qui soutendra leur mise en œuvre dans les années à venir. Le rôle central de la planification a été réaffirmé par la Conférence des ministres de la CEA qui a exhorté la Commission à continuer à appuyer ses États membres dans cette période, en vue de réaliser l'Agenda 2063 et le Programme 2030. L'appui au renforcement des capacités et la formation se fera à travers l'IDEP, après concertation avec les acteurs concernés, en interne au niveau de la CEA ou avec d'autres partenaires. Maintenant que le cadre stratégique a été défini, aux niveaux international et africain, le temps est venu d'avoir une action contextualisée en 2016, pour traduire ces agendas en objectifs nationaux, sous-régionaux et régionaux. Sous ce rapport, l'IDEP va se réorganiser pour adapter son offre à un environnement changeant et pour continuer, comme cela a toujours été le cas, son appui aux États membres en proposant des programmes de formation qui cadrent avec les besoins de leur agenda transformatif.